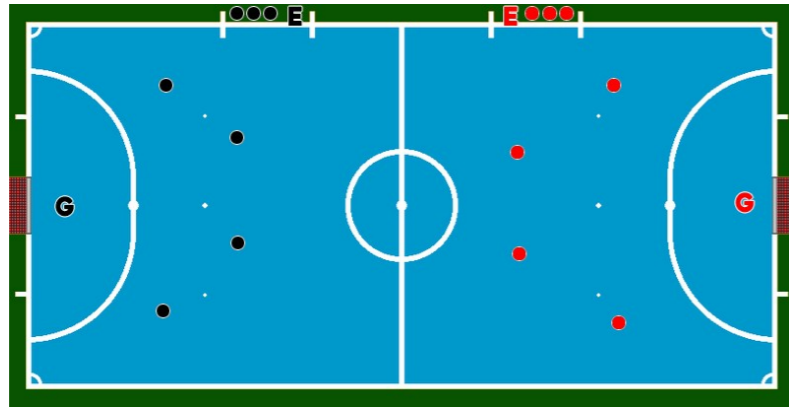




RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ FUTSAL

CHAMPIONNATS PROMOTION ET EXCELLENCE



Terrain de jeu :

Terrain de handball.
Buts de handball.

Surface de réparation :

Zone des 6 mètres.

Point de réparation :

6 mètres (perpendiculairement au milieu de la ligne de but).

Ballon :

Ballon spécifique futsal de taille n°4.

Joueurs :

5 joueurs dont 1 gardien de but + 7 remplaçants (maximum).
Remplacements à tout moment (ballon en jeu ou non) dans la zone des 5 mètres (Echange de chaussettes).
Nombre illimité de remplacements.

Equipements :

- Maillots numérotés, shorts et chaussettes (couleurs identiques).
- **Protège-tibias obligatoires.**
- **Chaussures adaptées à la pratique en salle.**
- Le gardien de but est autorisé à porter un pantalon de survêtement.



RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ FUTSAL

CHAMPIONNATS PROMOTION ET EXCELLENCE



Fautes et incorrections :

- Charges et tacles interdits.

Sortie de but :

- Le gardien remet le ballon en jeu **UNIQUEMENT** à la main.
- La relance du gardien à la main est autorisée sur tout le terrain.
- Un but ne peut pas être marqué directement sur une relance à la main.

Rentrée de touche :

- Exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne.
- Pas de but direct.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- 4 secondes pour jouer (à partir du moment où le ballon est arrêté sur la ligne).

Coup de pied de coin :

- Au pied.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- 4 secondes pour jouer (à partir du moment où le ballon est sur la ligne).

Coup-franc :

- 4 secondes pour jouer.
- Joueurs adverses à 5 mètres.

Coup de pied de réparation :

- Point de réparation à 6 mètres sur la ligne de surface de réparation, face au milieu du but.

Passé au gardien :

- Le gardien ne peut se saisir du ballon à la main sur aucune passe de ses partenaires.
- Idem pour les rentrées de touche.

Tous les cas non prévus sont réglés par la Commission d'organisation du District,

dont les décisions sont sans appel.